

APRÈS ART. 22

N° AS877

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

### AMENDEMENT

N ° AS877

présenté par

M. Raux, M. Peytavie, Mme Garin et Mme Rousseau

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 22, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.